

BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Décembre 2014

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Toute l'équipe municipale se joint à moi



Pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Didier HUGEDET

Bilan des travaux de remplacement d'une partie de la conduite d'eau des fermes Gêtes-Monthiot, de la desserte de la rue des Chenevières, et de la création d'un poteau d'incendie rue du Moulin.

Coût final HT = 61 398 €

Subvention du Conseil Général = 10 400 €

Subvention de l'Agence de l'Eau = 15 600 €

Coût résiduel de l'opération => 36 271 €



BOUGNON ANIMATIONS LOISIRS

Vous êtes invité à l'Assemblée Générale qui se tiendra :

Samedi 17 janvier 2014 à 18 heures à la salle des fêtes.

Ordre du jour:

- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisation 2014
- Election du bureau
- Questions diverses

A la fin de cette assemblée, le pot de l'amitié sera offert.

Jacques ETIENNE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu du :

15 janvier au 14 février 2015 inclus.

Il sera effectué par Mr RICHARD Vincent, que vous connaissez déjà. Réservez lui un bon accueil.



RECETTE

Entrée : Pain de lotte (8 personnes)

1kg de lotte (la chair), 6 œufs, 1 boîte de 4/4 de tomates pelées, sel, poivre et un court bouillon.

La veille, faire cuire le poisson au court bouillon, arrêter au 1er bouillon et laisser refroidir. Le lendemain, l'égoutter et l'émietter. Égoutter les tomates coupées en morceaux.

Mélanger la lotte, les tomates, les œufs, le sel et le poivre.

Mettre dans un moule chemisé, faire cuire au bain marie th. 6 pendant 50 à 60 mn (180 °C).

Vérifier la cuisson. Démouler froid et déguster bien frais.

Conseil : servir avec une sauce réalisée avec un mélange de fromage blanc + mayonnaise + ketchup, sel, poivre, ciboulette et persil.

Bonne dégustation.

Anne GATEY

CCAS

Les membres du Conseil Municipal et du CCAS se rendront au domicile des personnes concernées pour leur remettre leur invitation au Repas des Aînés qui aura lieu le :

Dimanche 18 janvier 2015 à 12 h 00.

Réponse souhaitée avant le 10 janvier 2015.

L'aire de jeux du Parc



Le nouveau mini-stade est opérationnel et ouvert à tous.

Le gazon synthétique sera posé ultérieurement.

Par contre, il vous faudra patienter un peu pour utiliser l'aire de jeux des petits.

En effet, le sol n'est pas encore sécurisé.

Au printemps, on pourra sans doute profiter de l'ensemble.

Aux utilisateurs, d'être respectueux des installations afin que chacun y trouve du plaisir.

VACANCES

La Mairie et la bibliothèque seront fermées du :

23 décembre 2014 au 5 janvier 2015 inclus.

La Mairie sera ouverte le :

Mercredi 31 décembre 2014 de 11 h 00 à 12 h 00

pour d'éventuelles inscriptions sur la liste électorale.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

JOYEUX NOËL

